

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 60

Avis public est par la présente donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance du Conseil municipal qui aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 19 h 30, le Conseil statuera sur une demande de dérogation mineure soit :

- LA MARGE DE REcul AVANT APPLICABLE SUR LA RUE DES LILAS sur le lot 3 376 555 (Lot transversal), situé au 680, route Bégin à Saint-Anselme

#### BUT DE LA DÉROGATION :

- Rendre présumés conformes les éléments suivants :
  - Une marge de recul avant de 2,2 mètres sur le lot 3 376 555 alors que le minimum requis est de 6 mètres pour un lot transversal.

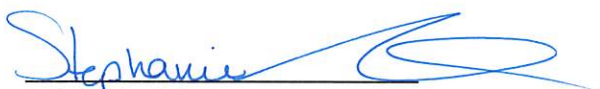
#### À CET EFFET :

- L'article 34 et la grille de spécification de la zone 115 M, du règlement de zonage n° 60, concernant les marges de recul avant minimales, prévoit une marge de recul avant minimale de 6 mètres.

Cette assemblée publique de consultation se tiendra à la salle du Conseil municipal située au 134, rue Principale à Saint-Anselme. Au cours de cette assemblée, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

Toute personne intéressée peut également se présenter au bureau de la Municipalité, situé au 134, rue Principale à Saint-Anselme, aux heures normales de bureau, afin d'obtenir des informations ou émettre des commentaires à ce sujet.

Donné à Saint-Anselme ce 9<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024.




Stéphanie Bélanger  
Greffière-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Saint-Anselme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le règlement n°437, soit le règlement relatif aux modalités de publication des avis publics, entre 11 et 17 heures de l'après-midi, le 9<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024.



Stéphanie Bélanger  
Greffière-trésorière